

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 31 Mars 2019

KTND	Au 31/03/2018	Au 31/12/2018	Au 31/03/2019	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	82 595	359 234	93 649	13,38%	11 054
Intérêts	52 968	239 865	64 024	20,87%	11 056
Commissions en produits	13 279	53 953	13 884	4,56%	605
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	16 348	65 416	15 741	-3,71%	-607
2- Charges d'exploitation bancaire	28 926	130 833	32 109	11,00%	3 183
Intérêts encourus et charges assimilées	27 419	120 799	30 425	10,96%	3 006
Commissions encourues	1 507	10 034	1 684	11,75%	177
3- Produit Net Bancaire	53 669	228 401	61 540	14,67%	7 871
4- Autres produits d'exploitation	720	4 152	704	-2,22%	-16
5-Charges opératoires, dont :	35 148	144 462	43 466	23,67%	8 318
Frais de personnel	22 854	94 662	24 949	9,17%	2 095
Charges générales d'exploitation	10 348	40 875	16 665	61,05%	6 317
6- Structure du portefeuille	491 757	426 339	396 733	-19,32%	-95 024
Portefeuille titres commercial	2 694	2 797	404	-85,00%	-2 290
Portefeuille Titres d'investissement	489 063	423 542	396 329	-18,96%	-92 734
7-Encours des crédits à la clientèle	2 845 818	2 754 147	2 740 827	-3,69%	-104 991
8- Encours de dépôts, dont :	2 409 458	2 625 688	2 524 390	4,77%	114 932
Dépôts à vue	1 396 101	1 573 387	1 472 318	5,46%	76 217
Dépôts d'épargne	672 123	688 156	686 687	2,17%	14 564
9- Emprunts et ressources spéciales	325 822	348 901	350 619	7,61%	24 797
10- Capitaux propres	337 372	353 971	403 127	19,49%	65 755

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de

référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1er TRIMESTRE 2019

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une baisse de 105 MTND pour atteindre 2 741 MTND, réalisant ainsi une variation négative de -3.69% par rapport au 31/03/2018.

Les dépôts de la clientèle affichent une progression de 4.77% par rapport au 31/03/2018, avec un encours de 2 524 MTND.

Les produits d'exploitation ont atteint 93,6 MTND, soit +13,38% d'évolution par rapport au 31/03/2018.

Les charges d'exploitation ont atteint 32 MTND, soit une progression de 11% comparativement à la même période 2018.

Le produit net bancaire au terme du premier trimestre 2019 est de 61,5 MTND en progression de 14,67% par rapport à fin Mars 2018.

Les charges opératoires ont augmenté de 23,67% par rapport à la même période de l'exercice 2018 avec un accroissement des frais de personnel de 9,17% et des charges d'exploitation de 61,051%.

Hors impact du redressement fiscal portant sur la période de 2014 à 2016, la progression des charges opératoires aurait été de 5,09 %.